

Le 1^{er} mars 2021

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **PREMIER jour du mois de MARS de l'an deux mille VINGT-ET-UN**, via vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS: Mesdames Louise Hébert et Mary Cartmel ainsi que Messieurs Jean DesRosiers, Christian Laporte, Andrew Retchless et Pierre Martineau.

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de la mairesse Francine Caron Markwell.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Me Josiane Hudon, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Francine Caron Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 15h45.

21-03-904

1.1 SÉANCES DU CONSEIL À HUIS CLOS ET PAR VIDÉOCONFÉRENCE

ATTENDU le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

ATTENDU les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 5 mars 2021;

ATTENDU l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

*Il est proposé par Jean DesRosiers
Appuyé par Mary Cartmel
Il est résolu*

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

ADOPTÉE

21-03-905

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par Christian Laporte
Appuyé par Andrew Retchless
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante; soit le report du point 10.1.

ADOPTÉE

21-03-906

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par Christian Laporte
Appuyé par Mary Cartmel
Il est résolu*

QUE le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

5. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

ÉVALUATION

Volume important de transactions

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- **Règlement d'emprunt # 12-21 pour la Corporation Ski & Golf Mont-Orford**

Le remonte-pente sur Alfred-Desrochers a plus de 60 ans, la compagnie n'existe plus donc impossible d'obtenir des pièces lors de bris. Évaluation du coût de remplacement s'élève à 4.5M\$. Donc la corporation en passant par la MRC pour le prêt pourra économiser environ 200,000\$ ceci dû au taux d'intérêt que la MRC a droit.

- **FRR Volet 2** : un nouvel appel de projet est en cours du 18 février au 9 avril pour un montant de 800,000\$
- **Politique culturelle de la MRC présentement en révision.** Un questionnaire a été envoyé à chaque municipalité concernant la.

AMÉNAGEMENT

Révision du schéma d'aménagement et de développement durable

Une présentation aux inspecteurs municipaux a eu lieu le jeudi 4 février à laquelle 16 inspecteurs de 10 municipalités ont participé. Trois présentations du projet de schéma d'aménagement s'adressant aux élus municipaux et aux membres des CCU/CCE ont aussi eu lieu en février par visioconférence.

ENVIRONNEMENT

- **Adoption du plan d'action en environnement 2021-2025.**

À noter que ce plan n'est pas une obligation gouvernementale et est fait sur une base volontaire. Le premier plan a été élaboré en 1995 et est révisé aux 5 ans.

- **Résolution d'appui à la FQM** pour que le PGMR (Plan gestion des matières résiduelles soit révisé aux 7 ans au lieu de 5)
- **Adoption du Règlement 11-21** qui interdit la décharge ou l'incinération sur le territoire de la MRC.
- **Navigation**

L'UMQ vise à dresser un portrait des expériences des municipalités qui ont réussi à mettre en place des restrictions à la navigation. La MRC a rédigé un document et partagé son expérience à ce sujet. Le document a aussi été transféré à la FQM. Les restrictions à la navigation étant un champ d'intervention du fédéral, le document a aussi été envoyé à la FCM.

- **Tributaires / OBV (Organisme de bassins versants)**

La rédaction du rapport de tributaires est en cours. Les données de qualité de l'eau des tributaires seront partagées avec le COGESAF dans le cadre de son projet de convergence des données auquel la MRC participe.

- **Espèces exotiques envahissantes (EEE)**

La MRC agit comme intermédiaire entre le MFFP et les municipalités afin d'identifier leurs besoins en affichage pour avertir de la présence de certaines EEE dans les plans d'eau.

SÉCURITÉ INCENDIE

Toujours en discussion avec le MSP pour l'élaboration du nouveau schéma de couverture de risques

SÉCURITÉ POLICE

- **Lac Memphrémagog – Cohabitation plaisanciers riverains**

Un comité piloté par la Régie de police Memphrémagog sera formé afin de répondre aux problématiques anticipées l'été prochain entre les riverains et les utilisateurs du lac Memphrémagog. La SQ fera partie de ce comité.

- **Ristourne 2020**

Une somme de 79 962 \$ sera remise au prorata des contributions de chacune des municipalités aux coûts de la Sûreté du Québec pour l'année 2020, 12,459\$ pour notre municipalité.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

7. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

Le rapport des permis émis du mois de février est déposé aux membres du conseil.

8.2 Dépôt du Rapport d'inspection forestière

Le rapport d'inspection forestière du mois de février est déposé aux membres du conseil.

8.3 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 10 février dernier est déposé aux membres du conseil.

21-03-907

8.4 Demande de PIIA - lots 4 923 134 et 4 923 136 – 2731 chemin de Fitch Bay

ATTENDU QUE le propriétaire des lots 4 922 134 et 4 923 136 sis au 2731 chemin Fitch Bay, zone Cb-1, a présenté un projet d'addition d'un bâtiment principal soit une résidence unifamiliale isolée;

ATTENDU QUE la zone visée est soumise à un plan d'implantation et d'intégration architecturale type 3 (P.I.I.A.-3) ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif en urbanisme a pris connaissance des faits et recommande au Conseil municipal de refuser la présente demande de PIIA telle que présentée, mais indique qu'il serait recommandé au conseil de l'accepter si les conditions suivantes sont rencontrées :

- Apposer un clin horizontal de 3 pouces ou le plus étroit possible conformément au critère numéro 5 du PIIA type 3 conformément aux 9 types architecturaux;

- Mettre en évidence les portes d'entrées tel que stipulé au point 8 du PIIA type 3 (mise en valeur de la porte d'entrée au rez-de-chaussée, enlignement des deux portes au premier et second étage, enlever l'escalier en devanture de bâtiment);

Il est proposé par Louise Hébert

Appuyé par Mary Cartmel

Il est résolu

QUE le conseil municipal appuie les recommandations du comité consultatif en urbanisme et accepte la présente demande de PIIA sous réserve du respect des conditions ci-haut énumérées.

ADOPTÉE

21-03-908

8.5 Règlement no 444-2021 intitulé “Règlement amendant le règlement de permis et certificats no 216-2001 de la municipalité Canton de Stanstead” – adoption

ATTENDU QUE lors de la séance régulière du 1^{er} février dernier, la conseillère Louise Hébert a donné un avis de motion annonçant l'adoption à une séance ultérieure du règlement n° 444-2021 et que le projet du règlement a également été déposé;

ATTENDU QUE ce règlement a pour objet la mise à jour les documents requis lors d'une demande d'installation septique;

***Il est proposé par Jean DesRosiers
Appuyé par Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil adopte le Règlement n° 444-2021, intitulé « Règlement no 444-2021 amendant le règlement de permis et certificats no 216-2001 de la municipalité du Canton de Stanstead ».

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement au plus tard trois jours avant la séance et renoncent à sa lecture.

QUE ledit règlement sera publié sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE

9. ENVIRONNEMENT

9.1 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif en Environnement

Le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif en environnement du 16 février dernier est déposé aux membres du conseil.

21-03-909

9.2 Embauche du stagiaire en environnement

ATTENDU QUE la municipalité est admissible à une subvention du gouvernement du Canada pour l'embauche d'un stagiaire en environnement pour une période de quinze semaines;

ATTENDU QUE les inspecteurs en urbanisme et environnement ont rencontré des candidats et que leur choix s'est arrêté sur M. Alexandre Racine;

***Il est proposé par Pierre Martineau
Appuyé par Andrew Retchless
Il est résolu***

QUE le conseil embauche M. Alexandre Racine à titre de stagiaire en environnement (en sensibilisation environnementale) pour la période du 3 mai au 13 août 2021, à 35h/semaine au salaire horaire de 17\$ pour une durée de 15 semaines. Le montant de la dépense sera approprié à même le poste budgétaire n° 02 47002 141.

QU'il soit convenu d'offrir une compensation pour l'utilisation de son véhicule personnel dans le cadre de ses fonctions, la compensation correspond au taux actuel figurant dans le manuel de l'employé.

ADOPTÉE

10. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE

10.1 Demande de diminution de vitesse sur divers segments de la route 247 au Ministère des Transports

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

21-03-910

10.2 Achat de jardinières

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission de *Les jardins W.G. Charlebois inc.*, pour un montant de 55.43 \$ taxes en sus par jardinière;

Il est proposé par Pierre Martineau

Appuyé par Andrew Retchless

Il est résolu

QUE le conseil autorise l'achat de 40 jardinières à être suspendues dans les deux cœurs villageois (Fitch Bay et au Carré Copp à Georgeville), au prix de 55.43\$ l'unité, frais de livraison et taxes en sus, auprès du fournisseur *Les jardins W.G. Charlebois inc.*.

QUE le conseil autorise également le responsable des travaux publics à acquérir les équipements nécessaires à leur installation et entretien.

QUE la dépense soit appropriée à même le poste budgétaire no 02 32021 521.

ADOPTÉE

11. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

21-03-911

11.1 Approbation des comptes payés et à payer

Il est proposé par Pierre Martineau

Appuyé par Mary Cartmel

Il est résolu

QUE le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour le mois de février 2021, et autorise la directrice générale à payer du fonds général les comptes fournisseurs pour le mois de mars conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés :	182 137.41 \$
Total des comptes à payer :	12 724.27 \$

QUE le conseil approuve la liste des salaires pour le mois de février 2021, pour un montant de 24 677.64\$.

ADOPTÉE

11.2 Rapport des délégations de pouvoir

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale et du responsable de la voirie et des infrastructures sont déposés auprès des membres du conseil.

- Rapport de la directrice générale : 119.04 \$
- Rapport du responsable de la voirie et infrastructures : 1 345.42 \$

21-03-912

11.3 Dépôt et approbation de la liste des arrérages de taxes

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog se prépare pour la vente des immeubles pour non-paiement des taxes;

ATTENDU QUE la directrice générale dépose auprès des membres du conseil la liste des arrérages de taxes, en date du 1^{er} mars 2021, le tout tel que requis par l'article 1022 du Code municipal;

Il est proposé par Pierre Martineau

Appuyé par Christian Laporte

Il est résolu

QUE le conseil approuve la liste des comptes à recevoir en arrérages. La liste est jointe à la présente en Annexe 1.

QUE le conseil autorise la transmission de la liste des propriétés à vendre pour défaut de paiement de taxes à la MRC Memphrémagog et à la Commission scolaire Les Sommets et à la Commission scolaire Eastern Township.

QUE le conseil autorise la directrice générale ou son adjointe à retirer de ladite liste tout immeuble dont le propriétaire aura soit acquitté en totalité ou en partie le paiement des taxes municipales dues, ou qu'un arrangement a été conclu avec la municipalité.

QUE le conseil autorise la mairesse ou le maire suppléant et la directrice générale et secrétaire trésorière à assister et à représenter la municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, laquelle aura lieu le 10 juin 2021 à la MRC Memphrémagog.

QUE le pourcentage d'intérêt annuel applicable est de 10% et un ajout de 5% à titre de pénalité calculé quotidiennement sur la partie due seulement.

ADOPTÉE

12. HYGIÈNE DU MILIEU

21-03-913

12.1 Approbation du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019

ATTENDU QUE le rapport annuel d'usage d'eau potable a été déposé par la directrice générale au MAMH;

ATTENDU QUE l'analyse du ministère a été effectuée et que le rapport a été approuvé par celui-ci;

Il est proposé par Mary Cartmel

Appuyé par Christian Laporte

Il est résolu

QUE le conseil approuve le rapport annuel d'usage d'eau potable 2019, tel que déposé.

ADOPTÉE

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

21-03-914

13.1 Approbation du rapport annuel en sécurité incendie 2020

ATTENDU QUE le rapport annuel en sécurité incendie a été complété par la Régie incendie et envoyé par la suite à la MRC Memphrémagog;

ATTENDU QUE les municipalités doivent tout de même entériner le contenu dudit rapport, tel qu'exigé par la Direction régionale en sécurité incendie;

Il est proposé par Pierre Martineau

Appuyé par Louise Hébert

Il est résolu

QUE le conseil approuve le rapport annuel en sécurité incendie 2020, tel que déposé.

ADOPTÉE

14. LOISIRS ET CULTURE

21-03-915

14.1 Allocation d'un montant à l'ACCS pour la location d'un local relativement à l'entreposage du mobilier

ATTENDU QUE la municipalité assume depuis 2015 les frais d'entreposage pour les biens de ACCS, suite à la fermeture/démolition du centre communautaire de Fitch Bay;

ATTENDU QUE la municipalité désire continuer d'assumer ces frais pour 2021;

Il est proposé par Louise Hébert

Appuyé par Andrew Retchless

Il est résolu

QUE le conseil accorde un montant de 600 \$ pour l'année 2021 à la Communauté St-Éphrem, pour les frais reliés à l'entreposage du mobilier de l'ACCS au sous-sol de l'Église St-Éphrem (50\$/mois).

QUE le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire no 02 70120 996.

ADOPTÉE

21-03-916

14.2 Demande d'appui de l'ACCS – Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu de l'Association communautaire du Canton de Stanstead (ACCS) une demande d'appui moral et financier pour sa demande de subvention auprès de la MRC Memphrémagog dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog*;

ATTENDU QUE l'objectif du projet consiste en l'implantation de boîtes Croque-Livres, soit un réseau de partage de livres destinés aux jeunes de 0 à 12 ans;

Il est proposé par Andrew Retchless

Appuyé par Pierre Martineau

Il est résolu

QUE la Municipalité appuie le projet décrit ci-dessus de ACCS présenté à la MRC de Memphrémagog dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog*, ainsi que le montant de 1 000 \$ indiqué.

QUE le conseil accorde une aide financière de 250 \$ en appui à ce projet conditionnellement à ce que la demande soit retenue par la MRC.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire 02 62102 996.

ADOPTÉE

15. VARIA

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

21-03-917

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par Andrew Retchless, il est 16h08.

Mme Francine Caron-Markwell
Mairesse

Me Josiane Hudon
Directrice générale et secrétaire-
trésorière